

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20190909-018

du 09 septembre 2019

n°018

page 1/2

EXTRAIT:

**GRAND
CHATELLERAULT**
COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION

Nombre de membres en exercice : 26

PRESENTS (23) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINÉ, M. DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, Mme DE COURREGES, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (1) : M. PICHON donne pouvoir à M. DAGUISÉ

EXCUSES (1) : M. BARBOT

Nom du secrétaire de séance : Évelyne AZIHARI

RAPPORTEUR : Madame Anne-Florence BOURAT

OBJET : Avenant n°1 au marché de prestation de mise en propreté des équipements culturels lot 2 Médiathèques

La médiathèque de Scorbé-Clairvaux a intégré le réseau de lecture publique de Grand Châtellerault au 1^{er} juillet 2019.

Il convient d'effectuer l'entretien ménager de ce nouvel équipement à compter du 1^{er} octobre 2019 en modifiant le lot 2 Médiathèques du marché de prestation de mise en propreté des équipements culturels.

Le montant estimé de cet avenant s'élève à 6 997,20 € ce qui représente une augmentation de 2,2 % du marché initial.

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU l'article 139 6° du décret n° 2016-360 du 25/03/2016

CONSIDERANT la nécessité de passer un avenant au marché initial pour y intégrer la médiathèque de Scorbé-Clairvaux,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant ainsi que toutes les pièces relatives à sa mise en œuvre,
- Les dépenses correspondantes seront imputées sur la ligne budgétaire 321.10 6283 5130

Envoyé en préfecture le 10/09/2019

Reçu en préfecture le 10/09/2019

Affiché le

11 SEPT 2019

ID: 086-248600413-20190909-BC_20190909_018-DE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20190909-018

du 09 septembre 2019

n°018

page 2/2

Vote : Adopté à l'unanimité

POUR :

CONTRE :

ABSTENTIONS :

NE PREND PAS PART AU VOTE :